

Juillet 2024

Démocratisation des contrats de ville et rentrées citoyennes : quelles pratiques de dialogue avec les habitants ?



**Synthèse du
webinaire
du 9 juillet 2024**



**ORS • CREA
NORMANDIE**

CENTRE RESSOURCES SANTÉ, VULNÉRABILITÉS
& POLITIQUE DE LA VILLE

Ce webinaire a porté sur les liens à entretenir, à dynamiser voire à recréer avec les habitants des quartiers prioritaires : comment les créer, dans quels objectifs et de

quelles façons ? Un travail en sous-groupes a été réalisé, articulé autour de 5 questionnements, vous en trouverez ci-dessous la synthèse.

Quels projets aviez-vous menés ou essayé de produire sur votre territoire auparavant ?



Temps organisés avec les citoyens et citoyennes : développés notamment au moment de l'évaluation et pour identifier les priorités des nouveaux contrats de ville, les temps de concertation ouverts à tous les habitants se sont multipliés ces dernières années pour différents objectifs et sous des formats multiples :

- **Banquet des idées** : un temps convivial et d'échanges sur plusieurs thématiques : la culture, la parentalité, l'insertion professionnelle, le cadre de vie, la jeunesse, la prévention et l'animation des territoires.
- **Temps des habitants et Assemblées citoyennes de secteur** organisés à l'échelle du quartier. L'équipe municipale y présente l'avancée des projets sur le quartier.
- **Groupes d'échange** de consultation des habitants sur la transition écologique du quartier prioritaire, des projets comme la construction d'un écoquartier.

- **Réunions participatives** avec des formats ludiques, inspirées du format kermesse.
- **Ateliers avec les associations** et les signataires du contrat de ville, en présence du conseil citoyen.
- **Cafés citoyen** dans le quartier sous l'impulsion de la sous-préfecture.



Les fonds participatifs : ils existent dans et hors des quartiers prioritaires et se sont développés récemment.

Le Fonds de participation des habitants et des petites associations a été mentionné pendant les échanges : sur un territoire présent, ce fonds était piloté par les conseils citoyens de l'agglomération, mais il y a aujourd'hui la volonté d'ouvrir le jury aux associations locales.



Les instances permanentes : les conseils citoyens ont été l'instance de participation citoyenne principale sur les quartiers prioritaires depuis 2014/2015, mais le constat de

l'essoufflement de ce format est évoqué sur beaucoup de territoires. Certains ont été formés, accompagnés, et ils sont associés à différents niveaux à la conduite du contrat de ville : de la remontée d'informations à l'émission d'avis sur les projets intégrés au contrat.



L'aller-vers : complémentaire voire indispensable à certains éléments précités, la démarche d'aller-vers revêt différentes

formes pour aller toucher différents publics :

- Les **diagnostics en marchant** menés sur les QPV, notamment autour de l'abattement TFPB et des projets NPNRU.
- Les **questionnaires** créés au moment de la construction des contrats de ville.
- Les **interventions dans les quartiers** pour recueillir la parole des habitants.

Quels sont vos projets prévus pour 2024 et après ?

Poursuivre le soutien à une instance permanente de participation citoyenne :

- **Volonté de continuer à soutenir les conseils citoyens**, en les faisant évoluer pour faire venir plus d'habitants. Des réflexions sont en cours sur les formats de réunion et l'animation moins statique.
- **Création ou révision des chartes** des conseils citoyens, notamment pour intégrer des habitants hors QPV mais résidant dans le quartier vécu (élargissement du périmètre) ou dans des « poches de pauvreté ». Ces révisions sont faites sur la base d'analyses extérieures et publiques et l'évaluation du conseil citoyen lorsque celle-ci a été menée.
- Cette ouverture se traduirait aussi par **l'organisation de séances publiques du conseil citoyen**, ouvertes à tous et aux élus, au-delà du QPV.

Réorganiser la participation citoyenne à l'initiative des pouvoirs publics :

- **Réorganisation de la démarche globale de la participation citoyenne** à l'échelle de l'agglomération. A ce titre, c'est un des objectifs des territoires participant au programme « [Territoire d'engagement](#) », qui vise à faire évoluer les pratiques professionnelles des acteurs (collectivités, centres sociaux...) pour capter et intégrer la participation des habitants.
- **La réorganisation et la fusion des services** est aussi vue comme un moyen de diffuser une culture de la participation au sein même des collectivités.



Développer les moyens pour aller-vers les habitants :

- **Organiser des maraudes sur des espaces et des horaires diversifiés** pour toucher des publics plus éloignés, ne fréquentant pas nécessairement les services présents sur les quartiers.
- **Former les agents de terrain** au recueil de la parole des habitants.
- **Capter la parole en profitant des fêtes de quartier** et des animations en pied d'immeubles, à la sortie des écoles ou des commerces...
- **Mettre en place un accueil des nouveaux arrivants** de manière expérimentale sur les quartiers où sont présentés les services et les structures présentes sur le quartier (2 à 3 fois par an).
- **Organiser une journée festive autour de la signature élargie du contrat de ville**, ce qui nécessite de faire un travail de fond en amont avec les habitants pour expliquer le

fonctionnement de cette politique publique et leur donner les moyens d'y participer.

- Désigner des « **ambassadeurs de quartier ou d'immeubles** » qui portent la parole de ceux qui n'osent pas s'exprimer.
- Un **projet de radio locale** est prévu avec l'ensemble des acteurs de la politique de la ville comme moyen d'expression de la société civile : collégiens, habitants, associations, collectivités, centres socioculturels...

Mettre en place des Fonds participatifs

- Souhait de mettre en place un fonds de participation des habitants et un fonds d'initiative des associations pour rendre actrice la population dans le financement de projets locaux, mais avec une vigilance pour ne pas rendre cette démarche trop administrative.

Quels sont vos projets prévus pour 2024 et après ?

Cinq grandes attentes ont été évoquées :



Développer et harmoniser les pratiques de participation citoyenne sur le territoire



Capter de nouveaux publics via de nouveaux formats



Associer les citoyens à la gouvernance des contrats de ville



Mieux communiquer sur les actions en œuvre sur les quartiers



Alimenter et actualiser les diagnostics territoriaux avec les citoyens



Quelles sont les difficultés, contraintes, inquiétudes liées à ces projets ?



L'atteinte des publics : une difficulté pour les institutions à atteindre les invisibles et les empêchés, et difficulté pour les conseils citoyens de représenter tous les habitants du fait de leur composition insuffisamment diversifiée.



Des temporalités différentes entre habitants et institutions : les habitants sont plus mobilisables sur des sujets concrets, avec des résultats visibles, et les institutions ont besoin de stratégies à long terme, que ce soit au sein du contrat de ville ou dans d'autres dispositifs (cités éducatives) ou d'autres politiques publiques.



La posture des pouvoirs publics : il y a une nécessité de faire évoluer les pratiques au sein de certaines collectivités échaudées par des expériences négatives ou inquiètes à l'idée d'échouer dans la mobilisation des citoyens. Des échanges ont porté également sur le manque d'allant de certains élus, notamment hors politique de la ville, à solliciter les habitants. A aussi été abordée la suite donnée par les institutions à ces concertations : les propositions des habitants ne sont pas toutes reprises (parfois pour des raisons techniques tout à fait justifiées), mais il faut expliquer pourquoi ce qui a été évoqué dans les réunions publiques n'est pas retenu ; Faire retour aux participants est un élément essentiel.

Quels sont les atouts, facteurs facilitants dans ces projets ?

Des sujets plus mobilisateurs, notamment le cadre de vie, la mémoire de quartier ou la communication des projets.

Des formats qui attirent plus, impulser un rythme dans les événements, des formats « Café papote / les appels à projets ». Des temps non institutionnels, très simples, des formats ludiques.

Élargir le périmètre de la participation, ne pas se limiter strictement aux résidents des quartiers prioritaires, mais élargir les invitations aux résidents du quartier vécu voire au-delà (« poches de pauvreté »).

S'appuyer sur des acteurs ressources, comme les associations de quartier, des « ambassadeurs » tout en faisant attention à ne pas créer des supers-citoyens avec des accès privilégiés. L'implication des élus non spécifiques à la politique de la ville dans les concertations est également considérée comme essentielle.

Préciser le cadre de la participation, en définissant les modalités de dialogue avec les habitants dans le contrat de ville, en désignant un ou des pilote(s) en ce domaine, en créant les conditions d'une mobilisation collective (Etat / collectivité y compris les élus).





ORS ♦ CREA I NORMANDIE

CENTRE RESSOURCES SANTÉ, VULNÉRABILITÉS
& POLITIQUE DE LA VILLE

Directrice de publication :
Pascale DESPRES

Rédaction et conception :
Gautier DELAHAYE

ORS CREA I Normandie
3 place de l'Europe
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

www.orscreainormandie.org
contact@orscreainormandie.org